

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2019 B 11069
Numéro SIREN : 789 856 200
Nom ou dénomination : MONTICELLO BUSINESS

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2021 sous le numéro de dépôt 21464



**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY**

N° de RG : 2021O19056
N° de Minute : 2021O19149

ORDONNANCE

Nous, Jean-Luc GAILHAC, délégué du Président du Tribunal de Commerce de Bobigny

VU la requête N°2021O19056 en date du 12 Juillet 2021, les motifs y exposés et les pièces à l'appui ;

VU le code de commerce,

AUTORISONS la SOCIETE :

SAS MONTICELLO BUSINESS
22 Avenue Des Nations
93420 Villepinte

RCS : 789 856 200

à proroger le délai pour tenir son assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020,

au plus tard le 30/09/2021,

DISONS que la présente ordonnance sur requête sera déposée en annexe du Registre du commerce et des Sociétés.

DISONS qu'en cas de difficultés, il nous en sera référé.

LIQUIDONS les dépens à recouvrer par le Greffe à la somme **34.64** Euros TTC dont 4.79 TVA.

Le Greffier S. METIN

Fait à Bobigny,
Le 26 Juillet 2021

LE PRESIDENT
Et par délégation

Jean-Luc GAILHAC



Article 496 du Code de Procédure Civile

(Décret n° 76-1236 du 28 décembre 1976 Art. 7 Journal Officiel du 30 décembre 1976)

S'il n'est pas fait droit à la requête, appel peut être interjeté à moins que l'ordonnance n'émane du Premier Président de la Cour d'Appel. Le délai d'appel est de quinze jours. L'Appel est formé, instruit et jugé comme en matière gracieuse. S'il est fait droit à la requête, tout intéressé peut en référer au juge qui a rendu l'ordonnance.

RG 20210 19056

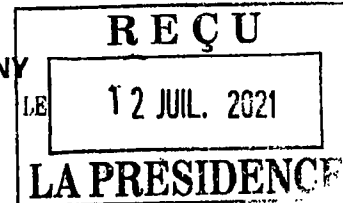
MONTICELLO BUSINESS

Société par actions simplifiée au capital de 3.160.655 euros

Siège social : 22 avenue des Nations – 93420 VILLEPINTE

789 856 200 RCS BOBIGNY

**Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de BOBIGNY**



Le soussigné

Bruno BEE
demeurant 12, rue Bergeret 95290 L'ISLE ADAM

Agissant en qualité de Président de la société MONTICELLO BUSINESS, société par actions simplifiée au capital de 3 160 655 euros, ayant son siège social 22, avenue des Nations 93420 VILLEPINTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY sous le numéro 789 856 200,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société MONTICELLE BUSINESS a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2020.

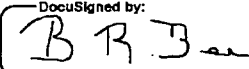
Elle devrait donc, en application des articles L. 223-26 et L. 241-5 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Cependant, en raison d'un retard important pris dans l'établissement des comptes annuels, la Société n'a pas été en mesure de convoquer l'Assemblée Générale dans les délais légaux.

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois, soit jusqu'au 30 septembre 2021, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Fait à PARIS
Le 30 juin 2021

Bruno BEE
Président

DocuSigned by:

C0F4E450D307406